

DES CONDITIONS DE L'INCLUSION ET DE L'INTERCULTUREL EN CONTEXTE MULTIETHNIQUE : QUELQUES EXPÉRIENCES AU QUÉBEC (CANADA) ET AU BRÉSIL

Kelly Russo¹

Université d'État de Rio de Janeiro

Jorge Frozzini²

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Depuis 2007, le Programme de Graduation en Éducation, Culture et Communication en Périphéries Urbaines (PPGECC) propose une Matrice *Stricto Sensu* à la région de Baixada Fluminense, une région périphérique de l'état de Rio de Janeiro. Une Maîtrise en Éducation engagée dans le développement de recherches sur les problèmes des périphéries, qu'elles soient territoriales, politiques, sociales et/ou culturelles.

Au fil des ans, le programme a investi dans la formation de nouveaux cadres intellectuels et la diffusion scientifique afin d'approfondir le débat sur les questions éducatives et culturelles dans les périphéries, conçu comme un lieu de production de connaissances et d'intervention sociale. Dans cette perspective, la Revista Periferia présente le souci constant d'élargir les voies du discours scientifique, en les faisant sortir des murs de l'université, dans un vaste dialogue avec la société. En ce sens, le **Dossier thématique spécial interculturelité et inclusion au Québec** entend créer un dialogue autour des conditions de l'inclusion et de l'interculturalité dans des sociétés extrêmement diverses, tant sur le plan culturel que social.

La province de Québec (Canada) compte un peu plus de 8 millions d'habitants et se caractérise par une lutte historique pour la reconnaissance

¹ PhD en Éducation, Professeure de la Faculté d'Éducation de Baixada Fluminense, de l'Université d'État de Rio de Janeiro (FEBF/UERJ). Intègre le programme de Graduation en Éducation, Culture et Communication et coordonne le Centre d'Études sur l'Interculturalité et l'Éducation (UERJ).

² Professeur en communication à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et membre du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI). jorge.frozzini@uqac.ca

linguistique et culturelle au Canada³. Outre les origines anglaise et française, cette province, comme le reste du Canada, a assisté depuis les années 50 à une plus grande diversification de sa population grâce à immigration. Le Brésil, le plus grand pays d'Amérique latine avec une population d'environ 200 millions d'habitants, a une société caractérisée par une immense diversité ethnique, culturelle et linguistique, marquée par une forte inégalité sociale. Si de grandes différences peuvent être observées entre ces deux sociétés, elles partagent une histoire coloniale et font face à de grands défis pour la reconnaissance et l'inclusion de différents groupes ethnoculturels dans leurs territoires.

Si l'immigration n'est pas un phénomène récent au Québec, elle y a connu ces dernières années une intensification et une diversification considérables. Cette évolution entraîne, comme nous l'avons mentionné, d'importants défis d'inclusion et d'adaptation des structures en place. L'immigration amène des groupes et des personnes de différents horizons culturels à cohabiter et à interagir dans différents milieux urbains et ruraux, en emploi et au cœur même des institutions comme en santé et en éducation, sans oublier les milieux communautaires. Au moment où le gouvernement québécois transfère de plus en plus de pouvoirs aux municipalités (MIDI, 2015a, 2015b) et que des lois limitant les droits des populations (im)migrantes avec une augmentation de la surveillance sont mises en place au Québec⁴, mais aussi au Brésil et ailleurs dans le monde, nous avons besoin de faire une analyse approfondie des conditions sociales, économiques et politiques de l'inclusion (GERMAIN, 2013)⁵. S'il est vrai que l'interculturalisme a été l'objet de beaucoup

³ Le Canada est un pays bilingue avec deux langues officielles, l'anglais et le français. Selon le recensement de 2017, le français est la langue maternelle de 20% de la population canadienne. La province de Québec étant majoritairement francophone, 76% de sa population parle le français comme langue maternelle. (Statistique Canada, 2017).

⁴ Nous faisons référence aux projets de loi 9 et 21 qui ont été adoptées le 16 juin 2019. Le premier portant sur l'adéquation de la main-d'œuvre (im)migrante aux besoins économiques des employeurs et de l'économie québécoise : <https://bit.ly/2UO3gz9>. Le deuxième portant sur l'interdiction de signes religieux dans certains emplois : <https://bit.ly/2Fybiqb>.

⁵ Ce type d'analyse permet l'obtention des données nécessaires pour contrer des politiques publiques restrictives et injustes qui contribuent à la croissance des inégalités à l'échelle

de réflexions pour garantir l'inclusion, il est aussi vrai que ce modèle de gestion de la diversité a été une source de confusion et de controverse (ROCHER; WHITE, 2014). Sans l'intégration de compétences interculturelles, les pratiques dans nos institutions risquent de créer de nouvelles formes d'exclusion économique et sociale (WHITE; GRATTON; ROCHER, 2015). Nous savons que les minorités sont touchées de façon disproportionnée par les problèmes de précarité, une problématique qui est particulièrement visible dans le domaine de l'emploi et du statut d'immigration (FROZZINI; LAW, 2017). La surreprésentation des immigrants dans les cas de santé et sécurité au travail ainsi que le phénomène grandissant des agences et des travailleurs temporaires sont symptomatiques d'une dégradation généralisée des conditions d'inclusion (CÔTÉ et al., 2015, 2017). De plus, il existe clairement au Québec une fracture entre la région métropolitaine et le reste de la province, alors qu'un petit nombre de villes accueillent la grande majorité des personnes issues de l'immigration (RIOUX, 2015; voir FROZZINI dans ce dossier thématique). S'appuyant sur leur rapport de proximité avec le citoyen et la souplesse relative de leurs institutions, les villes assument de plus en plus de responsabilités dans l'intégration des immigrants, et cela bien au-delà même de leurs compétences traditionnelles. En prenant compte de ces problématiques, nous proposons une réflexion systémique sur les conditions qui permettent l'inclusion des citoyens de toute origine.

Le **Dossier thématique spécial *Interculturalité et inclusion au Québec*** a été préparé en partenariat avec le Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI) basé à l'Université de Montréal (Québec, Canada), et contient quelques textes d'autres chercheurs de différentes institutions dans le domaine de l'éducation. L'équipe de recherche multidisciplinaire du LABRRI, jeune et dynamique, a vu le jour en 2010 à l'initiative de Bob White, Lomomba Emongo et Danielle Gratton dans l'espoir de développer les recherches dans

mondiale. Nous espérons que cela aidera ultimement à l'affirmation et à l'engagement envers la consolidation des valeurs démocratiques permettant l'inclusion et la collaboration.

une perspective interculturelle. Ce trio, toujours actif au sein du LABRRI, n'a pas tardé à aller chercher d'autres chercheurs qui partagent leur vision. Aujourd'hui, le LABRRI compte avec la participation d'une dizaine de chercheurs réguliers, presque autant de chercheurs affiliés, des étudiants et des post-doctorants. Les intérêts au LABRRI étant bien diversifiés, plusieurs axes de recherche ont vu le jour afin de mieux illustrer l'étendu des recherches qui s'effectuent : (1) épistémologies de l'interculturel, (2) politiques publiques et cadres de référence, (3) dynamiques de cohabitation, (4) intervention et enjeux organisationnels et (5) représentations sociales et médiatiques.

Le LABRRI n'est pas apparu dans un vide. En effet, le contexte particulier du Québec en relation à l'interculturel a permis l'émergence du laboratoire dans une ambiance permettant la réflexion autour des questions liées à l'interculturel. Cette ambiance ou contexte particulier pour l'émergence de la pensée interculturelle a des sources lointaines liées aux actions de groupes minoritaires. Ainsi, nous savons que l'idée de l'interculturalité provient des rencontres entre les communautés juives de Montréal (en particulier les activistes du Congrès juif canadien) et celles de New York dans les années 30-40 lorsqu'ils s'intéressent à l'éducation et à la façon de favoriser le « [...] développement de la future société québécoise résolument du côté de la diversité culturelle. » (ANCTIL, 2014, p. 135). C'est donc par le milieu de l'éducation que l'idée a suivi son cours. Dans l'histoire de cette notion, l'Institut interculturel de Montréal (IIM) joue un rôle déterminant depuis les années 60 jusqu'en 2012, années de sa fermeture⁶. Heureusement, le LABRRI compte en son sein d'anciens membres du IIM qui ont permis de continuer le travail sur les relations interculturelles à Montréal. Dans cette présentation, nous proposons de nous concentrer sur un aspect bien précis de la complexité de l'interculturel : la distinction entre les termes interculturalité, interculturalisme et interculturel. Soulever les différences d'usage au Québec

⁶ Pour une description de l'importance de l'IIM, voir le premier livre des membres du LABRRI « *L'interculturel au Québec* » (EMONGO; WHITE, 2014) où des textes forts intéressants permettent de retracer l'histoire de l'interculturel.

permet de clarifier (a) ce à quoi nous faisons référence lorsque nous utilisons l'un ou l'autre de ces termes, et (b) démontrer la complexité et les confusions qui persistent encore aujourd'hui. Qui plus est, l'utilisation de l'un ou l'autre des termes soulève toujours des controverses lorsqu'il est question de la différence avec le multiculturalisme.

Les travaux au sein du LABRRI ont permis l'identification de trois registres du terme lorsqu'on essayait de rendre compte de divers phénomènes. La précision terminologique est importante parce qu'elle nous aide à mieux clarifier les éléments propres à des ensembles complexes et à mieux comprendre leurs mécanismes et leurs effets. Ce n'est donc pas par un caprice intellectuel que nous effectuons ce travail, mais pour rendre justice à cet effort de compréhension dans un esprit herméneutique de remise en question de nos présuppositions (GADAMER, 1996).

Ainsi, au Québec on utilise le terme « interculturel » pour décrire trois phénomènes : la réalité sociale, un modèle de gestion et un courant de pensée. Dans une série de textes (ROCHER; WHITE, 2014; WHITE, 2014, 2015) un effort a été effectué afin de clarifier trois variantes ou registres sémantiques :

Interculturalité : réalité sociale du contact entre personnes d'origine différentes;

Interculturalisme : modèle de gestion de la diversité opposé au multiculturalisme;

Interculturel : courant de pensée qui comprend une philosophie d'action (Rocher et White, 2014). (WHITE, 2015, p.43)

Cette distinction est d'autant plus importante, dans le contexte québécois, lorsque l'interculturel est compris seulement comme un modèle de gestion qui dans les faits est loin d'être interculturel dans sa forme actuelle (voir le texte de FROZZINI). En effet, à plusieurs égards, l'interculturalisme ne fonctionne pas sous une logique interculturelle, car dans les faits, au Québec, il y a imposition de la volonté du groupe majoritaire sur les autres (FROZZINI, 2014; WHITE, 2015). De plus, la confusion dans l'utilisation du terme « interculturel » ramène le débat entre le multiculturalisme et

l'interculturalisme où ce dernier est associé à la souveraineté du Québec (voir le texte de White, Massana et Larouche-LeBlanc).

Si le Québec se retrouve, en ce moment, dans une situation où les politiques publiques ne sont pas « interculturelles » ou n'ont pas une orientation « interculturelle », le terrain municipal et celui du monde associatif démontre une volonté à aller dans ce sens. Toutefois, nous constatons que les politiques publiques, même au niveau municipal, peuvent difficilement être « interculturelles ». Peuvent-elles le devenir un jour ? Nous le souhaitons, mais seulement le temps pourra nous le dire. Malgré cela, les acteurs dans plusieurs terrains d'action travaillent à l'amélioration des conditions de l'inclusion afin d'avoir un vivre-ensemble plus harmonieux.

Les textes du présent dossier s'intéressent aux divers efforts effectués (initiatives, projets, difficultés, etc.) pour arriver à avoir des conditions propices à l'inclusion en contexte multiethnique tant au Québec qu'au Brésil. Ainsi, le fil conducteur de l'ensemble des textes est celui de la volonté affichée (par des acteurs dans divers milieux) pour créer et réfléchir aux meilleures conditions pour l'inclusion dans des contextes où l'interculturalité est vécue quotidiennement. Plusieurs thèmes sont abordés dans ces textes, dont celui de : la reconnaissance, par l'éducation – dans le milieu éducatif – (le texte de **Russo et Borris-Anadon** et celui de **Magnan, Collins, Pilote et Soares**) et à travers l'art (le texte de **Saillant et Hénon-Levy**); la complexité de l'inclusion lors de son analyse (texte de **Gratton**); ou lorsqu'on examine la meilleure expression pour rendre compte des défis de la mobilité humaine (texte de **White, Massana et Larouche-LeBlanc**). La diversité se poursuit avec un texte portant sur l'intervention en contextes interculturels (texte de **Côté et Dubé**) et deux autres textes sur les actions et expériences dans le monde municipal (texte de **Frozzini** et celui de **Larouche-LeBlanc**). Cette diversité de thèmes permet d'illustrer une partie de la complexité des situations et des difficultés rencontrées lorsque nous travaillons pour mettre en place les conditions nécessaires à l'inclusion.

Le texte de **Russo et Borris-Anadon** présente les parallèles qui peuvent

être établis entre les conceptions de l'interculturel au Brésil et au Québec. Elles démontrent que si l'objet d'intérêt pour penser l'interculturel est différent (au Québec en lien à l'immigration et au Brésil aux politiques en éducation en lien aux premières nations) des ressemblances peuvent être observées dont celle d'une volonté de valorisation et de représentation des différences culturelles. **Magnan, Collins, Pilote et Soares** de son côté examinent, dans son texte, les inégalités vécues et perçues pendant les études secondaires des cégépiens nés aux Caraïbes et en Amérique latine. Le texte soulève les effets négatifs du milieu scolaire, dont l'indifférence institutionnelle ou le peu d'attention qui leur est octroyé. Tout en soulevant le sentiment d'exclusion que ces étudiants ressentent dans l'enseignement et la relation avec les professeurs par rapport au groupe majoritaire (les Québécois francophones), le texte propose des pistes de solution et de compréhension de ces phénomènes.

L'éducation de la population étant capitale, les textes dans ce numéro spécial ne se limitent pas aux actions au sein des institutions (les salles de cours). Ainsi, le texte de **Saillant et Hénon-Levy** examine le rapprochement par l'art en présentant des interactions positives et créatives entre artistes et participants. Leur texte permet de voir qu'il est possible d'avoir une conception multidimensionnelle de la culture et de l'interculturel à l'aide des relations et des liens observables lors des enregistrements vidéo de la rencontre entre artistes et participants dans la ville de Québec.

Le texte de **Gratton** s'intéresse à l'inclusion en tenant compte de quatre échelles d'analyse pour la comprendre (discours politique, économie, management et interactions). Le texte permet d'avoir une vision plus fine de la complexité des échelles dont nous devons tenir compte afin de mieux comprendre les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. **White, Massana et Larouche-LeBlanc** de leur côté s'intéressent au terme « vivre-ensemble » qui constitue une notion de plus en plus rependue et qui parfois fonctionne comme un outil fédérateur, de défense ou de scénarisation de l'avenir. Le texte démontre comment cette expression multiforme et hautement contextualisée

constitue une réponse locale et régionale au besoin d’agir aux nouvelles formes de tension sociale.

Côté et Dubé dans leur texte s’intéressent à la pratique des intervenants en santé en contexte interculturel et plus particulièrement aux liens entre les fatigues (de compassion et de diversité) et les mécanismes qui les sous-tendent. Ainsi, ils nous expliquent que l’apparition de la fatigue de compassion et de la fatigue de diversité se comprend seulement à la lumière du contexte d’intervention et des pratiques managériales que régit le cadre de la pratique professionnelle et du développement des compétences.

Poursuivant l’idée du contexte organisationnel, mais cette fois-ci au niveau municipal, Frozzini présente, dans son texte, les actions récentes effectuées par la Ville de Saguenay (Québec) dans sa volonté de créer des conditions favorables à l’inclusion. Il explique que nous sommes en présence d’un paradoxe et d’une tension qui peut ralentir la mise en place d’actions favorisant l’inclusion des (im)migrants lorsque les seules dimensions économiques et utilitaristes sont prises en compte au détriment des initiatives de concertation et de collaboration présentes sur le terrain. Finalement, le texte de Larouche-LeBlanc met en lumière la place de plus en plus importante que les municipalités prennent dans la resocialisation (intégration) des immigrants au Québec. En se basant sur une analyse auprès des membres du Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI), elle présente une typologie de l’action municipale. Ces deux derniers textes permettent donc de mettre en lumière le fait que les villes sont au cœur de la concertation et donc des initiatives qui sont proches des citoyens.

Le dossier termine avec des notes de lecture sur deux livres proches des sujets traités dans ce dossier. « *La formation des éducateurs en contexte de diversité ethnoculturelle* » (Deep Education Press, 2018) qui traite des questions liées à la diversité et aux inégalités en éducation et plus particulièrement dans la formation des éducateurs. « *Intercultural Cities* » (Palgrave Macmillan, 2018) porte sur les défis des villes dans la production et la mise en œuvre de politiques pour la reconnaissance et la valorisation des

minorités ethniques sous le prisme de l'interculturel.

L'ensemble de ces contributions ont le mérite de présenter plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés, mais aussi des pistes de solution ou d'action à entreprendre tant dans le monde de l'éducation que municipal et celui des interventions. Il sera donc d'une grande utilité pour les chercheuses et chercheurs intéressés par les questions interculturelles que soulèvent les conditions de l'inclusion, mais aussi les intervenantes, enseignants, professionnels et intervenants cherchant des outils et des exemples concrets tant au Brésil que dans l'extrême nord du continent américain.

Références

ANCTIL, P. Le Congrès juif canadien et la promotion de l'éducation interculturelle (1947-1975). In: EMONGO, L.; WHITE, B. W. (Eds.). . L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. p. 117-136.

CÔTÉ, D. et al. Les enjeux de la santé-sécurité du travail et les conditions de l'inclusion. *Vie économique*, v. 7, n. 1, p. 9, 2015.

CÔTÉ, D. et al. Relations interculturelles – Comprendre le processus de réadaptation et de retour au travail: collection Études et recherche. Montréal: Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), 2017. Disponible en: <<https://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100929/n/relations-interculturelles-readaptation-retour-travail>>. Accès en: 3 jul. 2019.

EMONGO, L.; WHITE, B. W. (EDS.). L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014.

FROZZINI, J. L'interculturalisme selon Gérard Bouchard. In: EMONGO, L.; WHITE, B. W. (Eds.). . L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. p. 91-113.

FROZZINI, J.; LAW, A. J. Immigrant and Migrant Workers Organizing in

Canada and the United States: Casework and Campaigns in a Neoliberal Era. Lanham, MD: Lexington Books, 2017.

GADAMER, H.-G. *Vérité et méthode: les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Paris: Éditions du Seuil, 1996.

GERMAIN, A. *La sociologie urbaine à l'épreuve de l'immigration et de l'ethnicité: de Chicago à Montréal en passant par Amsterdam*. *Sociologie et sociétés*, v. 45, n. 2, p. 87-109, 2013.

MIDI. *Ensemble, nous sommes le Québec. Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*. Gouvernement du Québec - ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, , 2015a.

MIDI. *Ensemble, nous sommes le Québec. Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*. Gouvernement du Québec - ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, , 2015b.

RIOUX, P. G. *Quelques enjeux de la concentration de l'immigration à Montréal*. *Vie économique*, v. 7, n. 1, p. 10, 2015.

ROCHER, F.; WHITE, B. W. *L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien*. Institut de recherche en politiques publiques, Étude IRPP. v. 49, p. 1-42, nov. 2014.

WHITE, B. *Quel métier pour l'interculturalisme au Québec?* In: EMONGO, L.; WHITE, B. (Eds.). *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2014. p. 21-44.

WHITE, B. W. *Le « vivre-ensemble » comme scénario de l'interculturel au Québec*. In: SAILLANT, F. (Ed.). *Pluralité et vivre ensemble*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2015. p. 39-62.

WHITE, B. W.; GRATTON, D.; ROCHER, F. *Les conditions de l'inclusion en contexte interculturel*. Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens. LABRRI, Université de Montréal: Commission des relations avec les citoyens, 2015. Disponible em: <<http://labrri.net/les-conditions-de-linclusion-en-interculturel/>

<http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.Docume>

ntGenerique_98439&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKw
g+vlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz>.